



**Compte-rendu de la séance plénière
du CLSPD de Plaisance du Touch**
Jeudi 20 juin 2019

Monsieur GUYOT, Maire de Plaisance du Touch, Président du CLSPD de Plaisance du Touch,
Monsieur HENRY, Représentant du Préfet de la Région Occitanie, Préfet de Haute-Garonne,
Monsieur COUTTENIER, Procureur de la République Adjoint près le Tribunal de Grande instance de
Toulouse,
Monsieur LLORCA, Conseiller Départemental de la Haute-Garonne

Monsieur ANDRIEU, Compagnon du Tour de France, Plaisance du Touch
Monsieur BOISSET, Principal du Collège Jules Verne, Plaisance du Touch
Madame CHARLEZ, Groupe les Chalets
Madame CHIAROTTO, Directrice générale adjointe, Mairie de Plaisance du Touch
Monsieur COUTENOBLE, Adjoint au commandant de la gendarmerie de Toulouse Mirail
Monsieur CRENN, Directeur Général des Services, Mairie de Plaisance du Touch et CCST
Madame DUTROUILH, Vice Présidente, Comité Alexis Danan pour la Protection de l'Enfance
Madame ELMOUSSAOUI, Responsable adjointe Maison des Solidarités de la Salvétat, CD31
Madame HOURRIEZ, Chargé de développement territorial, LEC-GS
Madame KRASKA, Coordinatrice Enfance, LEC-GS
Monsieur LACANAL, Brigadier Chef Principal, Responsable de la Police Municipale Plaisance du Touch
Madame LAVAYSSIERES, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation
Madame LECOMTE, Directrice du STEMO Toulouse St Exupéry
Monsieur LEMBERT, Responsable secteur prévention, LEC-GS
Monsieur MAJDFAR, Directeur Général LEC-GS
Monsieur MALHERBE, Conseiller municipal Plaisance du Touch
Madame MILLENS, Responsable proximité Promologis, Toulouse
Madame METREF, Forum Solidarité, Plaisance du Touch
Monsieur MORIN, Adjoint Aménagement du territoire et de la sécurité Mairie de Plaisance du Touch
Madame OUDOL, Coordinatrice CLSPD, CCAS Plaisance du Touch
Monsieur ROLLET, Responsable Antenne Ouest Mission Locale Haute-Garonne
Madame ROULAUD, Direction de l'aménagement du territoire Mairie de Plaisance du Touch
Monsieur SAVOIA, Lieutenant commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Saint
Lys/Plaisance-du-Touch
Madame SICARD, responsable service éducation, Mairie de Plaisance du Touch
Madame SIMONNET, Coordinatrice PEDT, Commune de Plaisance du Touch
Madame ZOLUBAK, Référent famille, Centre Social Sésame, CCST

Absents excusés :

Monsieur ALAZET, Commandant Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile
Monsieur BENSSADEK ; Coordonnateur Jeunesse, Loisirs Éducation et Citoyenneté Grand Sud
Madame BLOCH, Directrice générale adjointe, Mairie de Plaisance du Touch
Madame CEROVECKI, Conseillère Municipale Plaisance du Touch
Madame CROS, Directrice IME St Jean, Plaisance du Touch
Madame DONNADIEU, Directrice Adjointe, CCAS Plaisance du Touch
Madame DAT, Responsable de la Maison des Solidarité de la Salvétat St Gilles, CD31
Madame DUBOSC, Directrice Ecole le Blé
Madame FALGAYRAC, Préfecture Haute-Garonne
Madame FISCHER, Adjointe au Maire déléguée à la Cohésion Sociale
Madame KHORSI, Inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription Tournefeuille
Madame LASBOUYGUES, Conseillère Technique, CAF de Haute-Garonne
Madame LECLERC, Adjointe au Maire de Plaisance du Touch, Conseillère Départementale (CD31)
Madame LETRON, Directrice école Rivière, Plaisance du Touch
Monsieur LEROY, Directeur Départemental de la Haute-Garonne

Monsieur MIDROIT, Directeur École Prévert, Plaisance du Touch
Madame MOLINARI, Coordinatrice Centres sociaux, CCST
Madame PAINCHAULT, Conseillère municipale déléguée au PEDT
Madame PASSUELLO, Responsable France Victime 31
Madame PERRIGAUD, Responsable du Centre social Sésame, CCST
Madame BRUNEL, CMPP Plaisance du Touch
Madame REGNAUL-VIOLON Conseillère Municipale, Plaisance du Touch
Association de Parents d'élèves ALPE
Association de Parents d'élèves FCPE

Monsieur GUYOT, Maire de Plaisance du Touch et Président du CLSPD ouvre la séance en présence de Monsieur HENRY, représentant du Préfet de Haute-Garonne et de Monsieur COUTTENIER, Procureur de la République adjoint. Monsieur GUYOT remercie l'ensemble des partenaires présents ce jour pour cette séance plénière du CLSPD. Il souligne l'importance du travail en partenariat sur Plaisance du Touch

Monsieur HENRY, représentant du Préfet de Haute-Garonne informe que la préfecture peut apporter des aides financières par le biais du FIPD pour de nombreuses actions menées notamment en direction des jeunes, sur la prévention des addictions ou encore la sensibilisation autour des valeurs républicaines.

Le dispositif de participation citoyenne a donné des résultats satisfaisants, notamment l'instauration d'un dialogue entre les habitants et la gendarmerie.

Il revient sur la question de la sécurité routière et essentiellement la route de Lamasquère.

Monsieur COUTTENIER informe de l'arrivée du nouveau Procureur de la République. Il soulève le fait que nous sommes dans une région qui est densément pourvue en commission d'infractions de tout genre (120 000 procédures). Il semble donc nécessaire de réactiver les conventions de rappel à l'ordre et de transactions pour permettre au Maire d'agir. L'essentiel est de trouver de bonnes réponses au bon niveau. Il faut que chaque acteur soit conforté dans la façon dont il mettra en œuvre les réponses.

Concernant les violences conjugales, grâce à l'Association « France Victimes », le processus EVVI (évaluation personnalisée des victimes) a été étendu ce qui permet l'accompagnement d'une victime de violences conjugales tout le long de la procédure d'enquête.

Monsieur LLORCA, Vice Président du Conseil Départemental, souligne que le Conseil Départemental a une mission de fond envers la jeunesse principalement, et notamment une action préventive (CLAS, VVV, TLPJ).

Les Maisons des Solidarités vont se réorganiser (redécoupage territorial). Il y aura désormais des référents jeunesse.

Pour lui, l'axe essentiel est la prévention. Il évoque à ce propos un projet à venir : le dispositif de prévention vis à vis de la jeunesse.

1. État des lieux de la délinquance à Plaisance du Touch

Le lieutenant COUSTENOBLE remercie tout d'abord M le Maire pour son invitation.

Il annonce des chiffres satisfaisants avec une baisse significative grâce à la participation citoyenne.

Le lieutenant SAVOIA reprend les données concernant les atteintes à l'intégrité physique, les atteintes aux biens et les comportements portant atteinte à la tranquillité publique.

Il évoque la dangerosité de deux axes routiers, la D50 et D82 : en 2018, 7 accidents y ont été constatés (corporels ou mortels).

Il annonce de même une recrudescence d'usage et de consommation de stupéfiants dans différents quartiers de Plaisance, plusieurs individus ont été interpellés. Il y a également du trafic de stupéfiants. C'est une problématique qui est prise en compte par la Gendarmerie.

Le lieutenant SAVOIA souligne l'importance du dispositif de participation citoyenne.

Monsieur GUYOT reprend le dispositif de participation citoyenne en évoquant l'importance des repas de quartiers, les apéritifs des voisins, le Plan Canicule et Grand Froid. L'idée est de faire en sorte que les riverains s'entraident et puissent signaler toute situation de personnes vulnérables.

Monsieur HENRY souligne l'importance des actions de lutte contre les addictions (possibilité de financement) : s'il y a moins de consommateurs, il y aura moins de trafic.

Monsieur LACANAL présente l'équipe de la Police Municipale : 5 agents de Police, 3 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et 1 secrétaire.

Monsieur LACANAL évoque une baisse du nombre de mains courantes en 2018 avec tout de même des points noirs au niveau des doléances animaux et du stationnement.

Concernant les verbalisations, il y a également une baisse en 2018.

Madame LECOMTE annonce une réorganisation des milieux ouverts sur Toulouse : 2 services (Capitole et St Exupéry).

La PJJ intervient dans le champs de la délinquance et dans le champ de la protection de l'enfance. Elle présente les chiffres des jeunes Plaisançois qui ont fait l'objet d'une mesure PJJ en 2018-2019 : (13 jeunes en 2018 et 5 jeunes en 2019). La nature des infractions est principalement le vol ou l'usage de stupéfiants.

Madame LECOMTE soulève que la plupart des jeunes suivis présentent soit une carence éducative, affective ou sont en situation de décrochage scolaire.

Monsieur GUYOT interroge Madame LECOMTE sur le suivi et le devenir des jeunes.

Madame LECOMTE précise que pour certains après la mesure PJJ, nous n'entendons plus parler d'eux ; et pour d'autres c'est plus long ; tout dépend de l'âge et du milieu familial.

2. Actions menées à Plaisance du Touch dans le cadre du CLSPD

- **Axe de travail : Prévention et lutte contre la délinquance des jeunes, lutte contre le décrochage scolaire et les ruptures sociales.**

Madame SIMONNET, évoque différentes actions mises en place en matière de prévention du décrochage scolaire dans les ALAE.

Ces actions ont pour but de développer la confiance en soi, d'apprendre à gérer ses émotions et les conflits. Quatre ateliers ont été mis en place avec des intervenants extérieurs : atelier initiation à la sophrologie, atelier de boxe éducative, atelier de secourisme et atelier initiation à la langue des signes.

Monsieur BOISSET aborde le dispositif d'inclusion- relais interne mis en place au collège, dispositif qui fonctionne depuis 2 ans. Travail sur l'apprentissage à résoudre des problèmes, sur la confiance de soi, sur la gestion de ses émotions. Ce dispositif a pour but d'aider les élèves à se structurer, à se sentir mieux.

Travail de fait sur la cohésion du groupe, avec comme supports différents ateliers : atelier théâtre, accompagnement et tutorat avec des seniors du Centre Social Sésame.

Des résultats inégaux suivant les élèves mais des progrès au niveau comportemental.

M BOISSET souligne la difficulté de maintenir ces élèves dans le dispositif, certains présentent des souffrances psychologiques importantes et mettent souvent à mal la cohésion du groupe

Monsieur HENRY propose de se rapprocher du Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, par rapport à la question des troubles psychiques.

Mme ZOLUBAK, référent famille du Centre Sésame évoque le travail intergénérationnel mis en place dans le cadre de ce dispositif au collège. Elle parle de renforcement du lien et de la valorisation du savoir-être. Cela a permis de changer le regard des seniors sur les jeunes et inversement. Bilan très positif de la part des seniors.

Madame EL MOUSSAOUI, Responsable de la MDS parle du décrochage scolaire avec comme problématique principale : l'absentéisme scolaire, la séparation de couples violente, la violence intra familiale. Rôle essentiel de la MDS pour répondre à la question du décrochage. Elle insiste sur l'importance d'un travail de partenariat avec la MDS auprès des jeunes mais aussi des parents.

Mme OUDOL présente le bilan des cellules de veille éducative. C'est une instance de travail permettant aux professionnels d'échanger sur des situations individuelles afin d'accompagner au mieux les enfants et les familles qui rencontrent des difficultés.

Madame OUDOL remercie l'ensemble des partenaires présents sur ces cellules de veille Enfance et Jeunesse.

Depuis la dernière séance plénière il y a eu 6 rencontres où 14 situations ont été évoquées

Sont traitées principalement des situations concernant des problèmes de comportement, problèmes de santé, problèmes de scolarité, problèmes familiaux.

La question de la prise en charge soin revient de façon régulière

Pour 2019-2020 l'objectif est de maintenir cette instance de travail avec l'ensemble des partenaires tout en proposant des temps d'information comme par exemple sur les informations préoccupantes.

Mme SIMONNET présente le Café des Parents ; action initiée il y a 5 ans ; Le public visé sont des familles inscrites au CLAS, familles connues des différentes structures.

Le but était de faire venir les familles autour d'une question particulière : « Éducation des filles, éducation des garçons, même combat » afin de lutter contre les stéréotypes et de favoriser la mixité. Des ateliers ont été mis en place pour libérer la parole, les débats

Mme SIMONNET soulève la difficulté de mobiliser les familles ;

M BOISSET précise la thématique du prochain café des parents: les conduites addictives

M LEMBERT présente le service Prévention Jeunesse : 2 éducateurs et 1 responsable.

Importance du travail de rue auprès des jeunes.

Des actions ont été menées : - Réalisation d'un court métrage. Action en partenariat avec le Point Jeunes. Ces actions visent à promouvoir l'égalité fille-garçon, à lutter contre les stéréotypes.

Lors de la réalisation du court métrage « Sexisme in the city », les jeunes ont été accompagnés et formés par un professionnel, un réalisateur . Réflexion autour de la mise en place d'un partenariat avec Ciné Art Plaisance pour une diffusion au plus grand nombre.

- Parole Cash dans le cadre de la Semaine de la laïcité : temps de recueil de la parole des jeunes, diffusion du court métrage « Parole Cash » et débats avec différents supports. Des retours très positifs.

- **Axe de travail : Amélioration de la tranquillité publique**

Mr LACANAL évoque le renforcement du dispositif de vidéo surveillance avec l'installation de 3 caméras nomades en 2019, au total 63+3 mobiles.

Partenariat exemplaire entre la Police et la Gendarmerie sur le transfert des vidéos . Importance de développer un engagement des habitants ; relais de fait à la PM par la mise en place d'une boîte mail spécifique.

Le lieutenant souligne la possibilité de pouvoir sensibiliser la population notamment pour les atteintes aux biens et escroqueries.

Mr LACANAL informe que des flyers ont été distribués aux habitants et plusieurs réunions d'informations ont été organisées.

Mr BOISSET évoque les gens du voyage. Au collège un dispositif d'accueil pour les enfants des gens du voyage est mis en place. Proposition de les inclure dans des classes « ordinaires ».

Chose intéressante observée : ces enfants là respectent le cadre et réfléchissent à leur orientation
Le dispositif fonctionne très bien avec les gens de voyages sédentaires mais c'est plus difficile avec les itinérants.

Mr LACANAL prend la parole pour parler de l'intervention de la PM dans les écoles sur les classes de CM1 sur la sécurité routière.

Diffusion de diaporamas + questionnaire et échanges. Travail très intéressant, envisage de s'orienter sur un volet pratique avec un plateau pour les élèves de CM2.

Certificat de suivi de formation distribué à chaque élève.

Mme SIMONNET précise que l'idée de cette intervention de la PM était de s'inscrire dans la continuité du programme scolaire, pour sensibiliser les enfants aux risques routiers en tant que piétons mais aussi conducteur et passager.

Mme OUDOL présente le bilan du groupe de travail Tranquillité publique. L'objectif de ce groupe de travail est d'évoquer des situations individuelles concernant des troubles à la tranquillité publique. Depuis la précédente séance plénière, il y a eu 5 rencontres qui nous ont permis d'étudier 19 situations concernant pour la plupart des problèmes de voisinage qui ont été soulevés par les bailleurs sociaux (Promologis, Chalets, 3F)

Possibilité de mettre en place une commission de conciliation ou le rappel à l'ordre. Cette année nous avons mis en place une commission de conciliation Les parties sont reçues par l'adjoint au Maire, en charge de la sécurité et de la prévention des risques, le chef de la Police Municipale, le bailleur concerné, la responsable du CCAS et la coordonnatrice du CLSPD.

Mme MILLENS, Responsable proximité de Promologis précise qu'il est primordial de travailler en partenariat et de tenir le même discours, cela apaise les situations.

- **Axe de travail : Prévention de la radicalisation**

Mme OUDOL présente le bilan de la formation sur les valeurs de la république et la laïcité.

La Mairie de Plaisance du Touch a fait le choix dès 2017 de s'inscrire dans le plan national de formation Valeurs de la République et Laïcité en proposant cette formation à l'ensemble des agents de la collectivité mais aussi de la communauté de communes et de l'association LEC qui intervient pour les services enfance et jeunesse de la ville.

L'idée de cette formation est d'adresser à tous un discours clair et sans équivoque sur ce qu'est la laïcité, ce qu'elle n'est pas et sur le lien fort entre ce principe et les valeurs de la république. La formation a vocation d'apporter des réponses aux problématiques rencontrées par les acteurs de terrain sur ces sujets.

19 formations organisées depuis mars 2017 soit 285 agents formés sur près de 400 agents.

M HENRY prend la parole pour affirmer que tout le travail effectué autour de la prévention de la radicalisation est important et reste une priorité.

M COUTTENIER souligne la richesse des actions mises en place et souhaite faire trois observations pour conclure :

- rappeler comme priorité de politique pénale nous avons en cible l'atteinte à l'autorité
- Dans le cadre de convention de rappel à l'ordre, elle a été réécrite pour permettre d'être plus rapide dans les réponses favorables apportées par le parquet. Possibilité de solliciter le délégué du procureur qui est à disposition du CLSPD pour venir donner une forme d'expertise sur le rappel à l'ordre.
- Les violences faites aux femmes, le harcèlement, c'est un axe prioritaire de la politique pénale

Monsieur LLORCA annonce que le Conseil Départemental a instauré également la formation du personnel sur la thématique laïcité. De plus, depuis 3 ans le Conseil Départemental par l'intermédiaire du parcours laïque et citoyen intéresse tous les collèges de la Haute-Garonne d'une prise de conscience des valeurs de la laïcité.

Monsieur Le Maire remercie tous les intervenants pour leur présentation détaillée, pour leur travail cohérent et en équipe.